



**Communiqué de presse - Lancement de campagne  
Vendredi 18 novembre à Namur (Abattoirs de Bomel)**

## **Supprimer le statut de cohabitant·e Un levier gagnant contre l'appauvrissement**

Depuis plus de quarante ans, **le statut de cohabitant·e génère des situations injustes et stigmatisantes**. Parce qu'elles cohabitent, des personnes perçoivent un montant beaucoup plus faible (que les personnes isolées) d'allocations sociales ou de suppléments, de correctifs ou d'avantages sociaux. Cette situation a trop duré.

Présence et Action Culturelles (**PAC**) ainsi que le Centre d'Information et d'Éducation Populaire (**CIEP**) du Mouvement Ouvrier Chrétien (**MOC**), ont décidé de mener ensemble une campagne de sensibilisation et d'information pour réclamer **la fin du statut de cohabitant·e**.

En mutualisant les forces de nos associations d'éducation permanente, cette campagne vise non seulement à **sensibiliser la population** quant à l'ampleur de l'injustice de cette mesure, mais surtout à faire **pression sur les autorités politiques** afin qu'elles réforment la législation et fassent de la suppression du statut de cohabitant·e une priorité. Pour nous, cela implique **d'aligner le montant reçu par les cohabitant·e-s sur celui des isolé·es et d'avancer vers l'individualisation des droits**.

Cette campagne sera officiellement lancée le vendredi 18 novembre, à l'occasion d'une journée rythmée par des interventions de **Sarah de Liamchine** (PAC, Solidaris), **Ariane Estenne** (MOC), **Gaëlle Demez** (CSC), **Jean-François Tamellini** (FGTB Wallonne), **Noémie Van Erps** (Soralia), **Aurore Kesch** (Vie Féminine), **Christine Mahy** (Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté), **Barbara Frère et Laurent d'Ursel** (Syndicat des Immenses et Droit à un Toit), **Nicolas Bernard** (Faculté de droit de l'Université Saint Louis), **Yves Martens** (Collectif Solidarité contre l'Exclusion) et Jean-Jacques Claes (Gang des Vieux en Colère) et **Emila Hoxhaj** (Fédération des Etudiant.es Francophones).

Supprimer le statut de cohabitant·e, c'est entre autres :

- ⇒ **Activer un des leviers contre l'appauvrissement** face à la crise énergétique et à l'inflation du coût de la vie ;
- ⇒ **Permettre** à des personnes qui souhaitent vivre en colocation de manière solidaire (afin de réduire les coûts énergétiques par exemple) de **ne pas être sanctionnées financièrement** ;
- ⇒ **Diminuer les situations de dépendance contraires à l'égalité entre hommes et femmes** et à l'autonomie de celles-ci, car ce sont le plus souvent les femmes qui sont amenées à renoncer à leur activité professionnelle ou à leur indemnisation en cas de chômage ou d'invalidité ;
- ⇒ **Permettre** enfin à chacun·e de **choisir librement son mode de vie**, et de ne pas dépendre de la situation d'autres personnes de sa famille.

**L'urgence récente** a montré qu'il était envisageable au niveau politique de supprimer le statut de cohabitant·e pour faire face aux conséquences du Covid et des inondations. Il est donc **faux de dire que cette mesure est « impossible »**, il s'agit bien d'un **choix politique** que PAC, le MOC et le CIEP défendront ensemble lors de cette campagne.

**Lancement de la campagne et journée d'échanges**

Vendredi 18 novembre (9h30 à 16h30) au Centre Culturel de Namur (Abattoirs de Bomel) - Traverse des Muses 18 – 5000 Namur - *Programme complet en annexe*

**Contacts presse** : Stéphanie Baudot ([stephanie.baudot@moc.be](mailto:stephanie.baudot@moc.be) - 0478 96 87 39) et Pierre Vangilbergen ([pierre.vangilbergen@pac-g.be](mailto:pierre.vangilbergen@pac-g.be) – 0495 15 22 06)

Parcourir le plaidoyer condensé de la campagne : [www.ciep.be/plaidoyer](http://www.ciep.be/plaidoyer)

Lien vers le logo de la campagne : [www.ciep.be/logo](http://www.ciep.be/logo)